



Cour de France.fr / Histoire et fonction / Maisons, services et charges / Etudes modernes / Servir le roi et administrer la cour. Les Menus Plaisirs et l'invention de leur personnel (années 1740-1780)

**Pauline Lemaigre-Gaffier**

## **Servir le roi et administrer la cour. Les Menus Plaisirs et l'invention de leur personnel (années 1740-1780)**

Article. Source : Hypothèses

**Lemaigre-Gaffier, Pauline, "Servir le roi et administrer la cour. Les Menus Plaisirs et l'invention de leur personnel (années 1740-1780)", *Hypothèses* 1/2009 (12), p. 51-62**

### **Résumé de l'article**

« L'administration dont je vais avoir l'honneur de vous rendre compte a été souvent l'objet de l'injustice des personnes qui se plaisent à critiquer, sans rien approfondir ; voulant ne voir dans la désignation abrégée des Menus qu'une dépense affectée aux Plaisirs et spectacles de la Cour, parce qu'en effet c'est l'objet le plus apparent. Son vrai titre est celui de l'administration de l'argenterie, Menus, Plaisirs et affaires de la chambre du Roi. La dépense des spectacles de la Cour n'a jamais fait qu'environ le quart ou le cinquième et quelquefois moins de celle nommée vulgairement des Menus. »

Ainsi, c'est au nom de la polyvalence des Menus Plaisirs que leurs administrateurs cherchent à en faire reconnaître la légitimité et la place dans les dépenses et les affaires de l'État à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Artisans d'un spectacle monarchique dont les « Plaisirs » ne sont qu'une déclinaison parmi d'autres, à l'instar du cérémonial d'État, les Menus sont en effet au service d'une mise en scène totale du roi, de sa famille et de ses courtisans, dont le déploiement est inhérent au fonctionnement de la monarchie absolue. Dans cette perspective, démonter les rouages de la gestion matérielle et administrative de la vie de cour devient un moyen de comprendre la nature d'un système politique indissociable de l'institution curiale. S'intéresser aux Menus Plaisirs, c'est donc moins dévoiler l'envers du décor que les mystères de l'État, en renouvelant l'interrogation sur « l'esprit des institutions » de l'Ancien Régime.

[Lire la suite \(Cairn.info\)](#)